

Conseil communal de Gimel
Séance du lundi 24 juin 2013
A 20h15 au foyer de la Grande salle

Présidence : M. Stéphane Pichon, Président

Absents : MM. A. Fischer (exc.), C. Bastian (exc.), A. Durussel (exc.), O. Jean-Petit-Matile (exc.), E. Marchese (exc.), P. Martin (exc.), Ph. Reymond (exc.)

Le Président souhaite la bienvenue à Madame la Syndique, à Mesdames et Messieurs les Municipaux, à Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, au public et à la presse pour cette séance et remercie chacun du temps consacré aux affaires communales.

Il donne ensuite la parole aux scrutateurs pour l'appel.

Le quorum est atteint

Le Président ouvre la séance.

Il demande s'il y a une observation ou une proposition de modification de l'ordre du jour.

1. Adoption du PV du 7 décembre 2012
2. Communication du bureau
3. Préavis No 01-2013 : « Comptes 2012 – Rapport de la Municipalité »
4. Rapport de la commission de gestion sur les comptes 2012
5. Adoption des comptes et décharge
6. Préavis No 02-2013 : « Approbation des statuts du SDIS « Etraz-Région » - Nomination de la commission
7. Préavis No 03-2013 : « Bâtiment multifonctions – Crédit d'étude » - Nomination de la commission
8. Constitution d'un groupe de travail – « Revue du RCC suite à la révision du 20 novembre 2012 de la loi sur les communes » - Nomination des membres
9. Renouvellement du bureau : nomination du président - nomination du vice-président – nomination des scrutateurs – nomination des scrutateurs suppléants
10. Informations de la Municipalité
11. Divers et propositions individuelles

Il n'y a aucune observation. Le Président passe au point 1 de l'ordre du jour.

1. Adoption du PV du 7 décembre 2012

Mise en discussion du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2012

Il n'y a pas d'observation.

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Communications du bureau

Le Président :

- Félicite les membres du SDIS¹ région qui se sont distingués au concours cantonal du 27 avril à Genolier : le groupe motopompe Gimel région 1 a terminé 1^{ère} de son groupe avec mention « très bien » et les félicitations du jury, le groupe motopompe Gimel région 2 a terminé 2^{ème} avec une mention « bien ». Laurent Guignard a terminé à la 3^{ème} place dans sa catégorie au gymkhana ;
- Félicite la fanfare de Gimel qui a décroché le titre de vice-championne vaudoise en 2^{ème} division Brass-band à la dernière fête cantonale des musiques vaudoises qui a eu lieu le 11 juin 2013 à Savigny ;
- Félicite le FC Gimel-Bière qui a été promu en 4^{ème} ligue au terme de la saison ;
- Félicite la société de gymnastique qui s'est déplacée le 10 juin à Ecublens pour un master aux agrès où elle a décroché six distinctions. Le 11 juin, les journées cantonales de gymnastique ont eu lieu à Chavornay, 70 participants y ont représenté Gimel ;
- Les 20 ans du pacte d'amitié ont été fêtés à Gimel-les-Cascades où une délégation gimelanne d'env. 140 personnes s'est rendue. Il remercie les organisateurs de cette manifestation, la Municipalité, les danseurs, les chanteurs, les sonneurs de toupin, la fanfare, ainsi que toutes les personnes qui y ont participé ;

¹ SDIS : Service de défense incendie et de secours

3. Préavis No 01-2013 : « Comptes 2013 – Rapport de la Municipalité »

Le Président passe la parole à la Municipalité.

Ph. Rezzonico lit le rapport de la Municipalité

Extraits

La Municipalité vous présente ses comptes 2012 qui bouclent avec un excédent de charges de Fr. 358'124.82.

(...)

Ces comptes ont été soumis à l'examen de la commission de gestion qui portera son rapport à votre connaissance, lors de sa séance du 24 juin 2013.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, (...)

- 1. D'adopter les comptes 2012 tels que présentés*
- 2. D'en donner décharge à la boursière, d'en donner décharge à la Municipalité*
- 3. De donner décharge de son mandat à la commission de gestion*

(...)

4. Rapport de la commission de gestion sur les comptes 2012

Le président passe la parole à la commission pour la lecture du rapport

Extraits du rapport

(...)

Introduction

Quatre préavis ont eu des incidences sur l'exercice 2012 (...)

Quant au préavis 02-2011 « Modération du trafic », la situation provisoire au 31.12.2012 s'élève à CHF 166'520 sur un crédit accordé de CHF 105'000. Nous relevons que des travaux qui n'avaient pas été prévus dans le préavis ont été imputés à ce poste ; il devra être vérifié dans le détail en 2013.

(...)

Résultat de l'exercice

L'exercice comptable 2012 boucle avec un déficit de CHF 358'124, en regard du budget qui prévoyait une perte de CHF 332'547.

La capacité d'autofinancement (...) a chuté à CHF 18'086 alors qu'elle était d'environ CHF 1'000'000 l'an dernier.

L'endettement net de la commune s'élève à CHF 7'978'217, (...) l'endettement bancaire se monte à CHF 11'609'064.

L'endettement net par habitant est en augmentation de 5.25% par rapport à l'année précédente.

Administration générale

Pour l'année 2012, le résultat de ce dicastère est équilibré. (...)

L'état de Vaud a décidé de ne plus mettre gracieusement à disposition, la salle qu'utilise la fanfare pour ses répétitions à l'EMS La Rosière.

Finances

Les revenus d'impôts ont augmenté de 11.26% par rapport à l'exercice précédent à CHF 4'435'532. Ceci est principalement dû aux impôts sur le revenu des personnes physiques, l'impôt à la source et des frontaliers, ainsi que les impôts sur les personnes morales. Au contraire, les droits de mutation ont diminué de moitié.

(...)

Notre participation au fond de péréquation a augmenté approximativement de CHF 348'000, (...). Un prélèvement de CHF 65'000 a été effectué sur le fonds de réserve prévu à cet effet.

Domaines et bâtiments

(...) pour ce dicastère les charges effectives sont supérieures de CHF 617'186 à celles budgétées. Elle est expliquée par la nouvelle méthode de comptabilisation des amortissements et des intérêts.

Travaux

Une différence de charge de CHF 189'484 provient également des amortissements et des intérêts, ainsi qu'à une affectation au fond de renouvellement du réseau des égouts.

Une hausse de charge a été constatée pour le ramassage des ordures. Elle est due au tonnage exceptionnellement élevé précédent l'introduction de la taxe au sac.

Instruction publique et cultes

Le montant des charges est supérieur au budget d'environ CHF 35'000 en raison des décomptes finaux de l'ASSAGIE. (...)

Le coût par élève pour l'exercice 2012 se monte à CHF 4'253 contre CHF 4'050 en 2011.

Police

(...)

La dissolution partielle du fonds de réserve abri PC, équivalente aux frais engagés pour la protection civile sur les 10 dernières années, a généré un revenu exceptionnel de CHF 207'499.

Sécurité sociale

Notre contribution à la facture sociale s'élève à CHF 1'283'767, soit une augmentation de 68.09%. Il faut toutefois relever que la contribution 2012 a été influencée par une donation exceptionnelle survenue en 2010 et qui devrait générer un remboursement de l'ordre de CHF 370'000 au moment du décompte final.

Le décompte final 2011 s'est soldé par une facture complémentaire de CHF 198'844 qui a été entièrement compensée par un prélèvement sur la réserve.

Services industriels

Ce poste dégage un excédent de revenus de CHF 164'316 provenant intégralement du service du gaz. Comme l'année dernière, ce poste a bénéficié d'une rétrocession de Valgaz à hauteur de CHF 110'026. (...)

Observations et remarques

La marge d'autofinancement a atteint un seuil alarmant durant l'exercice 2012. Le rehaussement des impôts entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2013 vise précisément à retrouver un niveau de liquidités acceptable. Bon nombre d'éléments ayant un fort impact sur le résultat opérationnel de la commune ne sont pas influençables par la Municipalité, mais sont imposés par le canton et bien souvent imprévisibles comme la péréquation et la facture sociale. Toutefois, nous recommandons une surveillance particulière des dépenses.

(...)

Conclusion

En conclusion, la commission de gestion propose au conseil :

- 1. D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2012*
- 2. D'adopter les comptes tels que présentés*
- 3. D'en donner décharge à la boursière*
- 4. D'en donner décharge à la Municipalité*
- 5. De donner décharge de son mandat à la commission de gestion*

(...)

Le président passe la parole à la Municipalité

Ph. Rezzonico apporte quelques précisions sur le rapport :

- Sur le rapport de la commission de gestion, en p. 4, rubrique « sécurité sociale » : la contribution sociale a été influencée par une succession (non par une donation) ;
- Sur le rapport de la Municipalité, à la page 30 (dans le tableau « situation des dettes ») : le total des dettes est de Fr. 11'609'064

Le président passe la parole à l'assemblée.

P.- Y. Correvon demande des explications sur les dépenses de sécurité routière, notamment sur le dépassement du crédit accordé pour la modération du trafic²

M. Jaccard : le dépassement d'env. Fr. 60'000 s'explique d'une part par des prélèvements liés à ce préavis qui ont été comptabilisées sur 2012 et qui devraient être reventilées sur 2013, d'autre part par un montant qui a été comptabilisé deux fois (et qui sera rectifié).

Ph. Rezzonico confirme que ce montant a bien été restitué.

J.- M. Pasche demande quelle est la part des charges de la commune qui sont dictées par le Canton, sur lesquelles elle n'a pas le pouvoir de décision.

² Préavis 02-2011 « Modération du trafic », v. p. 1 du rapport de la commission de gestion (selon extrait ci-dessus rubrique « Introduction »)

Ph. Rezzonico estime que la part des charges sur lesquelles la commune n'a pas le pouvoir de décision est de l'ordre des 70-80%.

L. Durussel demande pourquoi le montant de la facture sociale a progressé de 68% ;

Ph. Rezzonico explique que ce montant est facturé par l'Etat en fonction des dépenses qu'il enregistre au niveau du canton ;

S. Judas ajoute que des négociations sont en cours entre le canton et les communes sur ce sujet

La parole n'est plus demandée.

5. Adoption des comptes et décharge

Le Président relit les conclusions du préavis No 01-2013 et les soumet au vote.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

P.- Y. Correvon félicite la commission de gestion pour la qualité de son rapport.

Le Président passe la parole à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité, Ph. Rezzonico remercie le conseil pour la confiance qui est témoignée à la Municipalité. Il remercie également la commission de gestion pour son travail ainsi que Mme Pascale Ducret, boursière, pour sa contribution déterminante à la bonne tenue des comptes.

6. Préavis No 02-2013 : « Approbation des statuts du SDIS « Etraz-Région » Nomination de la commission

La commission suivante est nommée : Simon Renaud, Sandra Bourgeois, Sébastien Debonneville, Pascal Ciaburri, Marie Frutiger. Suppléants : John Dubugnon, Cyril Bastian

7. Préavis No 03-2013 : « Bâtiment multifonctions – Crédit d'étude » - Nomination de la commission

La commission suivante est nommée : Jean-Michel Renaud, Nicolas Boillat, Eric Marchese, Hervé Messieux, Sandra Varonier. Suppléants : Laurent Guignard, Valérie Theintz.

8. Constitution d'un groupe de travail – « Revue du RCC suite à la révision du 20 novembre 2012 de la loi sur les communes » - Nomination des membres

Le groupe suivant est nommé : Thomas Baeriswyl, Jean-Luc Bignens, Reynald Isely, Richard Burnier, Sandrine Winkelmann

9. Renouvellement du bureau

Nomination du président

Le Président cède la parole au vice-président, M. V. Frutiger, qui donne la parole à l'assemblée pour des propositions.

S. Kursner propose de reconduire Stéphane Pichon.

Il n'y a pas d'autre proposition. L'élection a lieu au bulletin secret et au système majoritaire à deux tours.

Dépouillement du scrutin :

Bulletins délivrés :	43
Bulletins rentrés :	43
Bulletins nuls :	--
Bulletin valables :	43
Bulletins blancs :	1
Majorité :	22

M. Stéphane Pichon est élu par 42 voix.

S. Pichon remercie le conseil pour la confiance qui lui est témoignée.

Nomination du vice-président

Le Président passe la parole à l'assemblée.

J.- L. Bignens présente Vincent Frutiger.

Il n'y a pas d'autre proposition. L'élection a lieu au bulletin secret et au système majoritaire à deux tours.

Dépouillement du scrutin :

Bulletins délivrés :	43
Bulletins rentrés :	43
Bulletins nuls :	--
Bulletin valables :	43
Bulletins blancs :	6
Majorité :	19

M. Vincent Frutiger est élu par 37 voix.

V. Frutiger remercie le conseil pour la confiance qui lui est témoignée.

Nomination des scrutateurs

Election des scrutateurs

Le Président passe la parole à l'assemblée.

P.- Y. Correvon présente Carole Bourgeois

J.- M. Renaud présente Thomas Baeriswyl

C. Messieux présente Simon Baudin

Il n'y a pas d'autre proposition. L'élection a lieu au bulletin secret et au système majoritaire à deux tours.

Dépouillement du scrutin :

Bulletins délivrés :	43
Bulletins rentrés :	43
Bulletins nuls :	--
Bulletin valables :	43
Bulletins blancs :	--
Majorité :	22

Sont élus, MM. Thomas Baeriswyl par 36 voix et Carole Bourgeois par 28 voix.

Nomination des scrutateurs suppléants

Election des suppléants scrutateurs

Le Président passe la parole à l'assemblée.

C. Messieux présente Simon Baudin

J.- M. Pasche présente Sébastien Debonneville

J.- F. Jacot présente Stéphanie Lecoultre

Il n'y a pas d'autre proposition. L'élection a lieu au bulletin secret et au système majoritaire à deux tours.

Dépouillement du scrutin :

Bulletins délivrés :	43
Bulletins rentrés :	43
Bulletins nuls :	--
Bulletin valables :	43
Bulletins blancs :	--
Majorité :	22

Sont élus, MM. Simon Baudin par 33 voix et Stéphanie Lecoultre par 31 voix.

10. Informations de la Municipalité

Ph. Rezzonico :

- Il remercie le comité d'organisation du déplacement à Gimel-les-Cascades dirigé par M. Laurent Guignard, ainsi que la fanfare, le groupe fitness, la société de gymnastique et le chœur mixte de Saubraz pour la qualité de leurs prestations ;
- Suite à un arrêt du Tribunal Fédéral, le nouveau plan sectoriel de circulation entre en vigueur ce qui implique que des chemins forestiers devront être fermés à la circulation. Cela concerne principalement les promeneurs qui ne pourront plus accéder en voiture à certains chemins forestiers, les professionnels ne sont pas touchés par cette mesure. Concernant Gimel, la route des Clavalles sera ouverte à la circulation du 1^{er} avril au 30 novembre, la route de la combe des Amburnex sera ouverte du 1^{er} juin au 30 novembre ;
- Sur le Parc Jura Vaudois, la participation des communes sera augmentée de Fr. 3.- / habitant à Fr. 5.- / habitant ;

R. Houmard :

- 4 mois après l'entrée en vigueur de la taxe au sac, il remercie les efforts de la population de Gimel pour l'effort d'adaptation réalisé. Sur la période mars à mai, la quantité de déchets ramassés a baissé de 32% par rapport à la même période de l'an passé ;
- un projet de réaménagement de la déchetterie est à l'étude. Le contrôle d'accès par la carte distribuée est en place ;

Ch. Dubugnon

- Un périmètre de développement urbain (centre local) a été autorisé par le Canton dans la commune dans un cercle de 500 mètres de diamètre dont le centre est à la place de la Vernette³. Ce périmètre sera présenté lors d'une prochaine séance. Cette décision permettra de mener à terme les projets du Closez à l'Orbannaz et du quartier de la Fin.
- La suite des démarches : révision du PGA et le projet de la Piquette

R. Lambercy

- Le 5 juillet 2013, 163 élèves fêteront leur promotion à Aubonne ;
- Le prix du repas à la cantine scolaire sera augmenté à Fr. 8.-
- Dès la prochaine rentrée scolaire, tous les élèves du groupement scolaire Assagie auront droit à un abonnement Mobilis (couvrant les « zones Assagie »). Le coût de cette prestation est d'env. Fr. 1.5 mios, elle permettra aussi de décharger une partie du travail administratif.
- L'Assagie a mandaté la société Microgis pour évaluer les besoins démographiques et l'évolution de la population scolaire des communes du groupement d'ici à 2035. L'étude a été présentée au conseil intercommunal de l'Assagie., elle a été validée par le CoDir. L'étude a permis de localiser les besoins par site :
 - les sites Harnos 1^{ère} à 4^{ème} (Aubonne, Féchy, Gimel, Essertines, Etoy, Buchillon, Lavigny)
 - les sites Harnos 5^{ème} à 8^{ème} (Gimel et Etoy)
 - les sites Harnos 9^{ème} à 11^{ème} (Aubonne)

S. Judas

- M. Kromrey a fait valoir son droit à la retraite au 31 août 2013. La commune a publié un avis d'engagement pour un agent d'exploitation qui pourrait également s'occuper des espaces verts, de la déchetterie et donner un coup de main à la voirie. Plusieurs dossiers sont à l'étude. L'idée est de privilégier un jeune diplômé. Elle rappelle que M. Bersier n'avait pas été remplacé,
- M. J.- J. Clerc a également fait valoir son droit à la retraite au 22 septembre 2013. Des dossiers sont à l'étude, il sera peut-être nécessaire de revoir le cahier des charges

³ Le Grand Conseil a édicté des dispositions pour une bonne application du plan directeur cantonal à l'attention des communes. Elles ont pour but d'éviter un étalement urbain en encourageant (ou en forçant) les communes à localiser leur développement dans des « centres » bien équipés et bien desservis par les transports publics. Conformément à ces dispositions, la commune s'est adressée au canton pour démontrer que les conditions permettant un développement urbain étaient bien réunies dans le périmètre mentionné, ces conditions ont été validées en avril 2013.

- La société de tir de Féchy viendra tirer au stand d'Essertines. Les modalités de partage sont en cours d'élaboration.
- En réponse aux inquiétudes sur l'état du chantier de la rue du Moulinet, elle confirme que des imprévus en ont retardé l'avancée des travaux ;
- L'extension des réseaux du gaz et de la SEFA à Bauloz a rencontré un bon succès auprès de la population. Le chantier a été retardé par les conditions météorologiques de cet hiver.
- il a fallu attendre la validation du périmètre de centre local pour avancer sur le dossier du Closez à l'Orbannaz. Le plan et les règlements définitifs ont été reçus, la faisabilité a été confirmée également. Le dossier devrait pouvoir être déposé au SDT⁴ fin juin/début juillet 2013. Le projet doit également être validé par l'inspecteur du registre foncier ; la commission de classification qui tarde à répondre a été relancée. Dans le cadre d'une réorganisation des dossiers au sein de la Municipalité, ce projet du Closez à l'Orbannaz passe dorénavant sous la conduite de Mme la Syndique.
- Fête au village : la Municipalité invite les membres du Conseil communal à 11h00 pour un apéritif officiel qui lancera le début des festivités (les verres seront offerts) ;
- Elle donne lecture de la position défavorable prise par la Municipalité sur le projet de centre aquatique de la région Morges. La taille, la dimension financière, les incertitudes sur le financement, autant que sur la capacité à répondre aux besoins de la population de Gimel ont conduit la Municipalité à se positionner négativement. Mme la Syndique informe donc le conseil que la Municipalité ne compte pas déposer un préavis pour ce projet.

11. Divers et propositions individuelles

J.- M. Renaud remercie la Municipalité pour les panneaux posés à la place de la Vernette. Il relève cependant que la présence de jeunes en voitures ainsi que des transbordements de marchandises de certaines entreprises de transport jusque parfois tard le soir continuent à provoquer beaucoup de nuisances et de dangers. Il demande s'il ne serait pas possible d'en limiter l'accès aux ayant-droits durant certaines heures ;

S. Judas en prend note et répond que cette solution sera étudiée.

L. Guignard sur l'Assagie :

- le nouveau système Harnos à deux voies est en préparation pour la prochaine rentrée ; les besoins en locaux seront notamment modifiés (de nouvelles classes au Marais pourraient être nécessaires) ;
- Il propose que l'étude Microgis mentionnée par la Municipale R. Lambercy soit présentée au conseil communal ;
- Le conseil d'établissement est maintenant bien installé avec 32 membres ;
- Il remercie les initiateurs de l'initiative permettant d'octroyer un abonnement Mobilis aux élèves ;

J.- F. Jacot

- sur la sécurité routière, il demande si le passage piéton au bas du village peut être modifié pour être mieux sécurisé ;

S. Judas répond que le problème a été identifié et que les modifications sont en cours ;

- il demande qu'une poubelle soit posée à l'arrêt de bus au bas du village ;

S. Judas en prend note ;

- il relève qu'avec les nouveaux horaires des bus, les élèves ne pourront plus remonter à Gimel durant la pause de midi ;

R. Lambercy explique que la gestion des horaires de transports public est complexe et qu'un décalage dans les horaires va concerner plusieurs villages ;

P. Renaud

- revient sur la sécurité routière à la rue Billard où de nouveaux échafaudages ont accru le niveau de danger. Il demande que cette rue soit mieux sécurisée, notamment par l'interdiction partielle de parage ou éventuellement en limitant la circulation dans un seul sens ;

⁴ SDT : Service du développement territorial

Ph. Rezzonico explique que la rue Billard fait partie d'un concept global de sécurité actuellement à l'étude. Des propositions sont en cours d'élaboration et pourront peut-être être présentées en automne 2013 ;

S. Judas sur les échafaudages, elle en prend note et prendra la mesures nécessaires pour sécuriser correctement le chantier en question ;

C. Messieux relève le désordre et les dangers importants qu'engendre sur la voie publique le chantier de la Grand' Rue et s'étonne que la commune ne soit pas davantage intervenue.

L. Guignard

- il aimerait connaître les raisons de l'adhésion de notre commune à l'ACV ;
- le PNRV aurait aimé utiliser une salle au Marchairuz pour une exposition ;

Ph. Rezzonico

- La commune interviendra pour que cette salle puisse être mise à disposition

S. Judas explique que la commune a été invitée à participer à plusieurs assemblées et a pu bénéficier gratuitement de tous les services pendant 18 mois env. ce qui a permis de constater la qualité et pertinence des rapports et synthèses publiés.

V. Theintz sur la taxe déchets, elle aimerait connaître l'origine de la différence entre le montant de la taxe figurant dans le préavis et le rapport voté et le montant finalement facturé aux habitants ;

R. Houmard explique qu'il s'explique par la facturation de la TVA

P. Ciaburri relève que les containers à verre et PET posés à la Chaumaz ne sont pas bien utilisés : des bouteilles en PET sont déposées sur le sol et s'envolent parfois, l'utilisation à des heures bien matinales créé des nuisances, du verre cassé au sol a blessé une habitante récemment. Il demande si un panneau indicateur pourrait être prévu indiquant notamment les heures auxquelles ces containers peuvent être utilisés.

R. Houmard confirme que les heures d'utilisation sont bien prévues, il prend note de cette observation et prendra les mesures nécessaires pour informer les utilisateurs.

C. Messieux revient sur l'augmentation de la redevance du PNRJV. Il demande si d'autres augmentations sont prévues. Il relève également que la fermeture annoncée de certaines routes forestières restreint encore un peu les libertés alors que les charges tendent à augmenter.

Ph. Rezzonico répond qu'il faut dissocier les deux choses. La fermeture des chemins forestiers relève de la législation fédérale. Il n'est pas prévu d'augmenter la redevance chaque année. L'augmentation s'explique partiellement par la décision de la commune de St-George d'augmenter le loyer d'un bâtiment qui a été rénové.

P.- Y. Correvon demande si les montants figurant sur le plan d'investissement pour la réfection des routes seront suffisants en regard du besoin en entretien des routes et ce qui est prévu sur les années 2013-2014. Il fait également part de la satisfaction de voir le chantier de la route de Rolle se terminer après 26 ans d'efforts.

S. Judas répond qu'il est prévu de refaire les routes par tronçons, en fonction des moyens financiers de la commune. Actuellement, une première étude pour la réfection de la rte qui monte à Bauloz est en cours.

La parole n'est plus demandée.

La séance se termine par la lecture des discours du Président et de Mme la Syndique.

Le Président remercie les employés communaux pour la mise en place de la salle.

Après le contre-appel, le Président lève la séance, il est 22h25.

Le Président

Le secrétaire

Stéphane Pichon

François Marti